

Prévenir les suicides, un enjeu de santé publique

En 2017 en Suisse un millier de personnes ont choisi de mettre fin à leurs jours.

Pas épargné, le canton de Vaud est dans la moyenne du pays.

Le suicide reste la première cause de mortalité pour les jeunes de moins de 30 ans.

La question était à l'ordre du jour, au début du mois de mai, lors de la première séance post covid du Conseil communal lausannois, suite à une interpellation de l'élú PLC Nicola Di Giulio qui demandait à la Municipalité d'envisager la mise en place de filets anti-suicides au niveau des ponts lausannois (voir encadré). Et pour cause: diminuer les accès aux moyens de mettre fin à ses jours (armes à feux, ponts, médicaments etc.) est un levier important dans la prévention du suicide, d'autant qu'avec ses trois méga-ponts (Bessières, Chauderon et Grand-Pont), Lausanne est la troisième ville de Suisse, après Berne et Zoug à déplorer le plus de suicides depuis un lieu élevé. En 2017 en Suisse, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, un millier de personnes environ ont choisi de mettre fin à leurs jours, soit la 4ème cause de mortalité après les maladies cancéreuses et cardio-vascu-



Parler du suicide, important de le faire de manière bienveillante. 123RF

lares et les accidents. Pour les jeunes de moins de 30 ans, c'est même la première cause de décès. Quant au canton de Vaud, il se situe dans la moyenne suisse, mais avant Genève, où le taux est plus bas en raison de la spécificité urbaine du canton du bout du lac caractérisé par une plus grande proximité des ressources de soutien. Autre particularité: deux tiers des suicides sont le fait des hommes: «La Suisse à l'instar de l'Europe, et à l'inverse de certains pays d'Asie, enregistre en effet trois fois plus de décès par suicide chez les hommes que chez

les femmes, observe Raphaël Thénin de l'association Stop Suicide. Mais derrière ce chiffre, valable quel que soit l'âge, se cache une réalité plus complexe: car en fait, les hommes ont recours à des moyens de suicide plus létaux que les femmes, donc leurs tentatives de passages à l'acte ont plus de chances d'aboutir. En revanche, on observe trois fois plus de tentatives chez les femmes».

Baisse sensible

Depuis 20 ans pourtant, la situation s'est considérablement améliorée, le taux moyen de suicide en Suisse connaissant une baisse régulière, passant à 12,7 cas par 100'000 habitants contre 19,1 en 2000. «La raison principale de ces progrès est à chercher dans les mesures de mises en place, aussi bien en termes de prévention du suicide – communication avec la presse, baisse des accès aux moyens de suicide – que de promotion de la santé mentale, observe Raphaël Thénin. Pendant des décennies, il n'y a rien eu. Puis l'OMS a tiré la sonnette d'alarme poussant les états à mettre en place des politiques plus volontaristes». Reste la problématique du suicide des jeunes, chaque année dans le canton un peu plus d'une dizaine de personnes âgées de 15 à 29 ans mettant fin à leurs jours, soit un décès sur trois dans

«Parler du suicide reste un tabou en Suisse mais il est important d'en parler explicitement»

Raphaël Thénin, coordinateur de l'association Stop Suicide

cette tranche d'âge. «Chez les adultes, le processus qui mène au passage à l'acte est plus lent, alors que chez les jeunes on observe plus facilement des passages à l'acte spontanés, un mal-être temporaire pouvant basculer très vite vers une tentative.» Et de conclure: «Parler du suicide reste un tabou en Suisse mais dans notre travail, on observe qu'il est important, utile et nécessaire d'en parler explicitement mais de manière bienveillante pour ouvrir un espace d'expression aux jeunes. Nous le faisons beaucoup avec ceux qui ont, à titre personnel déjà eu connaissance de situations de suicide. Mais aujourd'hui, le véritable enjeu est d'arriver à toucher les jeunes qui ne se sentent pas concernés par cette problématique».

Charaf Abdessemed

ÉDITORIAL

Charaf Abdessemed
Journaliste

Devoir moral

Evidemment c'est un sujet délicat. Tabou et délicat puisqu'il touche à la mort dans une société aussi éprise de jeunesse éternelle qu'en manque de spiritualité et qui fait tout pour l'oublier. Pire encore, le sujet concerne la mort que l'on décide de s'infliger à soi-même. Pas de ces morts que l'on décide après une mûre réflexion en faisant appel à des structures comme Exit, mais de ces morts brutales, prises sous le coup de l'émotion, du désarroi et de la souffrance psychologique.

Ces suicides-là, d'autant plus douloureux lorsqu'ils touchent de jeunes vies, sont évitables. A l'instar de bien des pays d'Europe, et sous l'impulsion de l'OMS qui très tôt a tiré la sonnette d'alarme, la Suisse a fait d'énormes progrès en la matière, les statistiques objectivant une diminution régulière et notable du nombre de décès au cours des vingt dernières années. Mais il reste encore beaucoup à faire, chaque année près d'un millier de personnes choisissant de mettre fin à leurs jours. Beaucoup à faire, en termes de prévention et de sensibilisation en direction des populations les plus à risques et nos jeunes en font clairement partie, mais aussi en termes d'action sur les moyens qui permettent de passer à l'acte.

A ce titre, l'amélioration de la sécurisation de nos ponts lausannois, tristement célèbres en la matière, en fait largement partie et l'unanimité du Conseil communal sur cette question est rassurante, même si la question doit encore être traitée par la Municipalité.

Pour beaucoup cependant, la question du coût de la prévention du suicide est à rapporter à sa réalité statistique face à des urgences sociales bien plus pressantes. C'est oublier que notre société est fondée sur un principe majeur qui est celui de la sacralisation et de la sanctuarisation de la vie humaine et à cette aune-là, la prévention du suicide reste un devoir autant moral que civilisationnel.

Interpellation sur les ponts lausannois

En 2019, le conseiller communal du Parti libéral-conservateur Nicola Di Giulio déposait une interpellation intitulée «Afin que nos ponts lausannois ne deviennent plus le théâtre d'actes désespérés – osons les filets anti-suicides». Traitée en plénum au Conseil communal la semaine passée, l'interpellation a fait l'unanimité auprès des conseillers communaux. «Cette unanimité, je la ressens comme une grande satisfaction se réjouit Nicola Di Giulio, d'autant que le sujet est difficile et fait l'objet d'un vrai tabou dans notre société». La balle est dans le camp de la Municipalité qui semble privilégier d'autres alternatives de prévention que la pose de filets. «Je souhaiterais vraiment que l'on trouve la meilleure solution possible et je ne serai pleinement satisfait que quand des changements concrets auront été apportés, conclut Nicola Di Giulio. Le suicide est un traumatisme pour la personne concernée, sa famille les proches et tous les témoins de l'acte désespéré».

Invité de la semaine

Fini la récré!

En l'espace de deux semaines la Municipalité à majorité de gauche nous a livré un véritable vaudeville. Rôle principal: David Payot, Municipal popiste des écoles. Premier acte, lors des débats du Conseil communal, Madame Germond et le syndic, M. Junod, ont annoncé, bouche en cœur, que la Ville était un «employeur exemplaire». Notamment pour répondre à l'extrême gauche et ses critiques de la gestion des fonctionnaires en période de Covid. Deuxième acte quelques jours plus tard, près de 150 surveillants de devoirs accompagnés de Lausanne recevaient un courrier mettant fin à leur contrat de travail au 31 août. Possibilité était offerte d'en signer un nouveau à un taux plus faible et à un salaire moindre. Hauteur de cette diminution: 10 minutes de surveillance en moins par jour... En pleine période d'incertitudes économiques, ce courrier montre un tout autre visage de «l'exemplarité» de la Ville. Enfin, un communiqué du PLR et des échos dans les médias plus tard, troisième acte: en bon défenseur des vélos, la majorité de gauche de la Municipalité rétro pédale et annule toute la procédure. Selon David Payot, il ne fallait pas partir sur de mauvaises bases. Quelques faiblesses juridiques, l'atteinte à un système favorisant l'égalité des chances et la perspective de se fâcher avec les syndicats quelques mois avant les élections communales ont certainement eu raison des plans du municipal des écoles. Un scénario connu puisque depuis son élection, le seul représentant de l'extrême gauche à l'exécutif voit son travail continuellement rectifié (écoles sous-dimensionnées, FASL sans boussole...). Quand ce n'est pas le Conseil communal qui renvoie les dossiers, c'est la Municipalité qui doit recoller les pots cassés. La décision de la Ville dans ce dossier ressemble fort aux appels des surveillants dans la cour: «Fini la récré, à vos copies!».

Philippe Miauton
Président du PLR lausannois



PUB

Pour plus de
précautions, achetez
votre abo sur tl_shop.

Responsables ensemble sur shop.t-l.ch!

TWINT



lignes_de_vies

tl